

# S.N.C.C

## Syndicat National de la Chasse

et des Chasseurs

Villa Saint Hubert

24370 Saint Julien de Lampon

☎ 05 53 29 05 94 Port : 06.18.35.29.82

**Adresse Internet**

[www.syndicatdelachasse.com](http://www.syndicatdelachasse.com)

E-Mail : [syndicatdelachasse@free.fr](mailto:syndicatdelachasse@free.fr)

Saint Julien de Lampon le 20/11/2007

Monsieur Jean-Louis BORLOO  
Ministre de l'Ecologie, du Développement  
et de l'Aménagement Durables  
20 avenue de Ségur  
75302 Paris 07 SP

Référence : CS/201107/2

Monsieur le Ministre,

Si les représentants des chasseurs étaient présents au Grenelle de l'environnement on ne peut pas dire que leurs propositions aient retenu votre attention.

Aucune de leurs propositions n'a été retenue, mais ont-ils été écoutés par les différents participants ?

Le Syndicat National de la Chasse et des Chasseurs a été reçu plusieurs fois par vos prédécesseurs. Nous avons émis de nombreuses propositions tant sur la chasse que sur les problèmes écologiques que nous rencontrons lors de l'exercice de notre passion sur l'ensemble du territoire français. Si nous avons été poliment écoutés, nous n'avons, comme au grenelle de l'environnement, pas été entendus, et nos propositions ont été très vite oubliées.

Oui, monsieur le Ministre, nous nous revendiquons ECOLOGISTES !  
Les chasseurs l'ont prouvé maintes et maintes fois par des actions de protection de la nature et de la faune sauvage, par des aménagements, par des financements et par des indemnisations avec leurs propres deniers.

Il n'en est pas de même pour toutes les associations dites écologistes qui n'hésitent pas à propager la haine et l'insulte. L'association Convention Vie et Nature pour une Ecologie Radicale dont le Président Gérard Charollois, qui signe aussi sous le pseudonyme de G. Condorcet, en est l'exemple même.

Ce Monsieur, vice-Président du Tribunal de grande Instance de Périgueux abreuve les chasseurs (ainsi que les amateurs de corridas) d'insultes publiques, outrancières discriminatoires et diffamatoires, alors que ceux-ci pratiquent une activité légale, en les assimilant à des délinquants, des violeurs, des assassins des fascistes, des nazis, des barbares

et autres qualificatifs.

Le dernier écrit de ce Magistrat se trouve à cette adresse :

[http://www.ecologie-radicale.org/actu/new\\_news.cgi?id\\_news=577](http://www.ecologie-radicale.org/actu/new_news.cgi?id_news=577)

Vous pouvez également consulter le site web de cette association pour constater que ce n'est pas la première fois :

[http://www.ecologie-radicale.org/actu/new\\_aff\\_rub.cgi?code\\_rubrique=pres](http://www.ecologie-radicale.org/actu/new_aff_rub.cgi?code_rubrique=pres)

Alors que la loi française proscriit les comportements discriminatoires, ce Magistrat ne fait aucunement preuve de respect et de réserve, ce qui devrait pourtant être un point d'honneur lié à la fonction et nous n'osons pas penser à son attitude s'il avait à juger une affaire liée à la chasse.

Compte tenu de ce qui précède, nous espérons que nous aurons prochainement l'honneur d'être reçu en votre ministère afin de parler de l'écologie vue par les chasseurs pour la protection de la nature et de la faune sauvage.

Nous espérons également que Madame Rachida DATI, garde des sceaux, rappellera à ce Monsieur les obligations liées à sa fonction.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Serge CANADAS  
Président du SNCC  
Président et vice-président d'associations  
cynégétiques de Dordogne



Copie à :

Madame Rachida DATI garde des Sceaux

Monsieur le 1<sup>er</sup> Ministre François FILLON

Monsieur le Président de la République Nicolas SARKOZY